

Remise du rapport de la MNACEP

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, a réuni ce jour la Mission Nationale pour l'Art et la Culture dans l'Espace Public (MNACEP), présidée par Jean Blaise. Les participants ont remis un rapport à la ministre, permettant de dresser un état des lieux et un ensemble de préconisations pour mieux inscrire l'art dans l'espace public.

La ministre a salué l'important travail accompli par la mission qui a su s'affranchir des frontières disciplinaires pour proposer une approche globale. Elle a annoncé un certain nombre de mesures visant à renforcer les interventions pour l'art et la culture dans l'espace public.

1/ Mieux soutenir la présence de l'art dans l'espace public

- Grâce à de nouveaux modes de financement, en annonçant une étude telle qu'envisagée par la loi LCAP, relative à un fonds d'intervention ;
- En incitant les structures labellisées à programmer davantage hors les murs et dans l'espace public, en lien avec les collectivités territoriales ;
- Grâce au renforcement du 1% artistique, qui permet de consacrer 1% du montant des travaux des constructions publiques, notamment dans les établissements scolaires, à la commande d'une œuvre d'artiste. La ministre demandera aux préfets en lien avec les DRAC, à ce qu'ils veillent à la mise en œuvre systématique de ce dispositif dans les maîtrises d'ouvrage publiques ;
Par ailleurs, les artistes seront impliqués plus en amont dans les projets de construction ;
- En renforçant la présence de la jeune création urbaine grâce à un plan pour le « street art ». 39 projets ont été lancés en 2016. Un colloque international sur le « street art » se tiendra les 13 et 14 octobre prochains à La Villette (Paris).

2/ Mieux accompagner les arts de la rue :

- A travers une aide à 10 compagnies, dont 3 soutenues au titre de leur rayonnement national et international (*KomplexKapharnaum, Opéra Pagaï et Les Souffleurs Commando Poétique*), 7 projets de résidence et 2 ateliers de fabrique artistique ;
- A travers une revalorisation cette année du soutien minimum de l'Etat à 200 000 € aux 6 Centres Nationaux des Arts de la Rue, qui n'en bénéficient pas à ce jour.

Soit, en tout, 800 000 euros de mesures nouvelles en 2016

3/ Mieux inscrire l'art au cœur des mutations urbaines

- A travers un dialogue soutenu avec les collectivités territoriales, qui font le choix de soutenir cette démarche ;
- En poursuivant les schémas de développement territorial avec les acteurs des arts visuels comme pour les arts de la rue ;
- A travers une réflexion sur l'accueil des manifestations, notamment dans les centres villes, et dans les espaces publics pour les enrichir de toutes les formes d'art.

4/ Poursuivre les actions engagées par la MNACEP

- Grâce à la création d'ArtCena, née du rapprochement des centres de ressources HorsLesMurs (cirque et arts de la rue) et du Centre national du théâtre ;
- En valorisant les outils, nés des travaux de cette mission : cartographies d'HorsLesMurs, plateforme numérique Atlasmuseum, plan guide du pOlau - Pôle des arts urbains à Tours, ou le site internet du Centre National des Arts Plastiques pour les commandes publiques.

Cette réunion a été l'occasion pour la ministre de rappeler qu' « au moment où la loi Liberté de création, architecture et patrimoine, est examinée au Parlement, l'espace public est au cœur de la réflexion sur la liberté de création et de diffusion. Espace partagé et espace contraint, l'espace public suscite la négociation et le dialogue et est en cela un espace politique. C'est un espace d'apprentissage de la citoyenneté. La rencontre avec l'art a toute sa place dans ce lieu de la rencontre et de la mixité sociale. C'est en cela que le rôle que nous souhaitons accorder à l'art et à la culture dans l'espace public est un enjeu démocratique essentiel. »

A propos de la MNACEP

Installée en avril 2014 par la ministre de la Culture et de la Communication Aurélie Filippetti, la Mission Nationale pour l'art et la culture dans l'espace public (MNACEP) réunit une soixantaine de professionnels de la culture, artistes des arts de la rue et des arts plastiques, pouvoirs publics, urbanistes, etc., qui interviennent dans l'espace public.

Depuis deux ans, ils ont sillonné la France afin d'aller à la rencontre des acteurs impliqués sur ces question, et d'échanger lors d'ateliers, de réunions publiques et d'entretiens.

Le rapport, remis ce jour à la ministre, fera l'objet d'une restitution au sein du prochain CCTDC (Conseil des Collectivités Territoriales pour le Développement Culturel) prévu à l'automne prochain.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication

Service de presse

01 40 15 80 11 / 80 20

service-presse@culture.gouv.fr